Conseil des droits de l’homme

27e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Brésil**

Genève, le 5 mai 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Brésil.

Malgré la politique nationale et le programme de protection des défenseurs des droits de l’homme en vigueur, des difficultés relatives à la sécurité des défenseurs des droits de l’homme des communautés autochtones et des lenteurs dans les processus de démarcation des terres persistent. **La Suisse recommande l’adoption d’un plan d’action efficace pour la démarcation des terres autochtones et la mise à disposition des ressources financières nécessaires pour assurer une politique effective des droits des peuples autochtones et prévenir les conflits liés à la terre.**

La Suisse félicite le Brésil pour avoir adopté une loi portant sur les soins médicaux pour les victimes d’une agression sexuelle. Elle reste préoccupée par le nombre important de femmes obligées de se soumettre à un avortement illégal, au péril de leur santé. **La Suisse recommande d’assurer pour toutes les femmes, sans discrimination, l'accès aux soins de santé reproductive, y compris à des soins prénataux de qualité, et à des informations sur la santé sexuelle et reproductive, la contraception, la contraception d'urgence et l'avortement sécurisé.**

Je vous remercie.